

Droit constitutionnel

Niveau d'étude Bac +3 Composante
Institut de préparation à l'administration générale

Période de l'année Semestre 5

En bref

Plage horaire: Heures ouvrées

Méthodes d'enseignement: Hybride

Organisation de l'enseignement: Formation initiale

Forme d'enseignement : Cours magistral # Ouvert aux étudiants en échange: Non

Référentiel ERASMUS: Droit

Présentation

Description

Le cours de droit administratif se propose de traiter, après une introduction générale sur les spécificités d'un droit administratif (séparations des autorités, dualité juridictionnelle, historique de sa formation, bases constitutionnelles, grandes doctrines), de l'administration centrale de l'Etat et de ses échelons déconcentrés (notamment à travers l'institution préfectorale), de l'administration locale et de la libre administration des collectivités locales, et enfin, si le temps le permet, sur toute l'administration fonctionnelle, comme par exemple les établissements publics (dont les EPCI). En ce qui concerne la LAP, il permet de donner les connaissance de base pour appréhender les matières ensuite dispensées dans le Master 1. Cette matière est fondamentale pour les étudiants désirant passer les concours de l'administration. Surtout en catégorie A.

Objectifs

Comprendre les grandes notions du droit administratif général :



Etat de droit, principe de légalité, séparation des autorités administratives et judiciaires, dualité juridictionnelle, droit administratif et droit de l'administration. Le cours abordera ensuite l'administration déconcentrée et les autorités indépendantes et enfin l'etablissement public (EPA et EPIC).

Heures d'enseignement

CM	CM	1,5h
TD	TD	12h

Pré-requis obligatoires

Connaissances juridiques de base : introduction au droit et droit constitutionnel en BTS, DUT et Licence 2

Programme détaillé

Le cours de droit administratif se propose de traiter, après une introduction générale sur les spécificités d'un droit administratif (séparations des autorités, dualité juridictionnelle, historique de sa formation, bases constitutionnelles, grandes doctrines), de l'administration centrale de l'Etat et de ses échelons déconcentrés (notamment à travers l'institution préfectorale), de l'administration locale et de la libre administration des collectivités locales, et enfin, si le temps le permet, sur toute l'administration fonctionnelle, comme par exemple les établissements publics (dont les EPCI). En ce qui concerne la LAP, il permet de donner les connaissance de base pour appréhender les matières ensuite dispensées dans le Master 1. Cette matière est fondamentale pour les étudiants désirant passer les concours de l'administration. Surtout en catégorie A.

Compétences visées

Comprendre les grandes notions du droit administratif général :

Etat de droit, principe de légalité, séparation des autorités administratives et judiciaires, dualité juridictionnelle, droit administratif et droit de l'administration. Le cours abordera ensuite l'administration déconcentrée et les autorités indépendantes et enfin l'etablissement public (EPA et EPIC).

Infos pratiques

Lieu(x)

Poitiers-Campus



En savoir plus

Licence en Administration publique

http://ipag.univ-poitiers.fr/formations/licence-administration-publique/licence-droit-economie-gestion-mention-administration-economique-et-sociale-parcours-administration-publique-l3-uniquement--10859.kjsp?RH=1371050493437